

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2019

L' an deux mil dix neuf et le vingt-neuf Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de CHOFFY Patrick Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : LAVANNE Faosat, LEBLOND Valérie, MENAGER Véronique, VALLEY Viviane, MM : AUDINELLE Eric, DRAPPIER Ludovic, MARTIN Englebert, MORCHOISNE Laurent, PLENOIS Benjamin.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 24/01/2019

Date d'affichage : 24/01/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture

le : 31/01/2019

et publication ou notification

du : 31/01/2019

A été nommée secrétaire : M. DRAPPIER Ludovic

SOMMAIRE

- ACCEPTATION DEVIS NORIATECH 2019
- TRAVAUX POSTE DE REFOULEMENT E.U.
- RPQS EAU POTABLE ERCEVILLE / ANDONVILLE / BOISSEAUX

DELIBERATIONS

- **2019 001 - ACCEPTATION DEVIS NORIATECH 2019**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise NORIATECH pour le contrôle annuel 2019 du poste de refoulement EU pour un montant de 1 114 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **VALIDE** le devis présenté par l'entreprise NORIATECH pour un montant de 1 114 € HT avec effet au 1er janvier 2019.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

- **2019 002 - TRAVAUX POSTE DE REFOULEMENT EU**

Mr le Maire présente le devis de l'entreprise NORIATECH pour un montant de 756 € TTC (630 € HT).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **VALIDE** le devis de l'entreprise pour un montant de 756 € TTC soit 630 € HT.

- **INDIQUE** que la dépense devra être inscrite au budget 2019 du service Assainissement.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.
- A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

- **2019 003 - RPQS EAU POTABLE ERCEVILLE / ANDONVILLE / BOISSEAUX**

Mr le Maire présente le rapport établi pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable d'Erceville / Andonville / Boisseaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **ADOpte** le rapport annuel 2017

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

INFORMATIONS

**** RAPPEL C.R. 27/11/2018 - information non mentionnée**

Mme VALLEY avait fait part lors de ce Conseil des problèmes rencontrés sur la propriété de Mr HERVÉ : dépôts de gravats et autres. Que faut-il faire à ce sujet demandait-elle ?

- **Repas des anciens**

Deux devis ont été faits : l'un par l'Hôtel de France à Angerville (45 €) et l'autre par le Pique Assiette à Artenay (37 €). Eric Audinelle indique que Artenay ça fait quand même loin. Toute l'assemblée émet un accord de principe sur l'organisation du repas le 9 mars prochain.

Mr le Maire indique qu'une réunion de travail aura lieu pour organiser ce repas : Mme Dhuit (habitante de la commune) ; Mmes VALLEY, MENAGER, LEBLOND et Mr CHOFFY (pour la commune).

- **Rétrocession des 2 lotissements existants à la commune**

Mr le Maire rappelle que en septembre dernier, un courrier avait été envoyé aux habitants des deux lotissements leur demandant s'ils étaient d'accord sur le projet de rétrocession. A ce jour, près de la moitié ont répondu : 18 sur 29 pour le lotissement St Jacques St Péruvy et 9 sur 17 pour le lotissement des Buis. Pourquoi pas de réponse : non ? non concerné ? autre ?

Mr le Maire a contacté la Notaire pour connaître les frais et le cadre légal d'une telle reprise : pas de réponse à ce jour. Devant l'implication et les nombreuses interrogations de Mme LAVANNE (notamment) sur le sujet, Monsieur le Maire indique qu'il va relancer la notaire pour éclaircir la situation : doit-il y avoir une majorité absolue ou simple pour l'accord de rétrocession ?

- **Travaux THD - Très haut Débit**

Ces travaux sont en cours à l'initiative du Département qui prend en charge les dépenses eu égard au développement de la zone d'activités.

- **Enquêtes publiques**

Deux enquêtes publiques vont avoir lieu très prochainement (en décalage) pour la zone d'activités : l'une concernant la déclaration de projet et l'autre concernant les bâtiments classés et le permis d'exploiter. Pour ces deux enquêtes, le commissaire enquêteur viendra en Mairie et en dehors de sa visite les documents seront mis à disposition des habitants aux heures d'ouverture de la Mairie.

Pour la 1ère enquête qui concerne la déclaration de projet : elle est d'ores et déjà planifiée. Pour la seconde, nous n'avons pas tous les détails la concernant. Mr le Maire indique qu'une information sera faite auprès des habitants de la commune pour les tenir informés.

- **Transfert compétence Assainissement à la CCPNL**

Les documents de l'entreprise ALTEREO sont fait. La date, initialement prévue en 2020, pourrait être reportée en 2026.

- **PLUI**

La compétence est à la CCPNL. Le bureau d'études est choisi. Une réunion de présentation aura lieu à Bazoches le 28 mars prochain.

- **Eco-paturage**

Mr le Maire indique qu'une demande écrite est arrivée en Mairie pour de l'éco-paturage (avec des moutons uniquement) sur le terrain de la station. Le conseil municipal émet un accord favorable à cette demande.

- **Vivre à Boisseaux**

Mr le Maire présente un projet de fascicule d'informations qui pourrait être distribué dans les boites aux lettres. Ce document est un retour sur les événements de 2018, quelques rappels et les projets 2019. Mme MENAGER émet des doutes sur l'utilité du paragraphe concernant les rappels règlementaires. Le conseil municipal valide le projet de fascicule qui sera distribué très prochainement.

- **Personnel Communal**

Mr le Maire rappelle au conseil que l'employé communal, Dominique BECHU, va faire valoir ses droits à la retraite en cours d'année. Il faudra donc penser à lui chercher un remplaçant.

- **Grand Débat**

Un cahier de doléances sera mis en place en Maire aux heures d'ouverture au public.

- **Divers**

- Mme VALLEY évoque à nouveau le problème de stockage de gravats et autres détritrus sur le terrain de Mr HERVE. Un agrément est-il nécessaire ? De plus, le week-end, des nuisances sonores sont constatées.
- Il a été évoqué l'élagage, les points à temps ainsi que l'écoulement des eaux de pluie.

En mairie, le 31/01/2019
Le Maire
Patrick CHOFFY

